

VI^e FORUM AFRICAÎN DES MANAGERS TERRITORIAUX ET DES INSTITUTS DE FORMATION CIBLANT LES COLLECTIVITES TERRITORIALES



FORMATION DES FORMATEURS SUR L'ACTION CLIMATIQUE

COMPTE-RENDU DE LA DELEGATION DU CERVIDA-DOUNEDON
28 Novembre au 03 Décembre 2022
Agadir (Maroc)

Sommaire

1. INTRODUCTION.....	<u>3</u>	a supprimer
2. LA CEREMONIE D'OUVERTURE	<u>6</u>	a supprimer
3.1. Module 1 : La Transition Ecologique des Territoires.....	<u>8</u>	a supprimer
3.2. Module 2 : L'élaboration et la mise en œuvre d'un Plan Climat au niveau Local...	<u>9</u>	a supprimer
3.3. Module 3 : L'élaboration et la mise en œuvre d'une Stratégie Territoriale d'Adaptation au Changement Climatique dans les Villes Africaines.....	<u>9</u>	a supprimer
4. LA SORTIE DE TERRAIN	<u>10</u>	a supprimer
5. LA CEREMONIE DE CLOTURE.....	<u>12</u>	a supprimer
6. RECOMMANDATIONS.....	<u>15</u>	a supprimer

1. INTRODUCTION

Depuis 2015, la Communauté Internationale a adopté une série d'Agendas mondiaux pour le Monde que nous voulons, dont les Objectifs du Développement Durable (ODD), le Nouvel Agenda Urbain, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes ainsi que l'Agenda de l'Action d'Addis Abeba (AAAA).

En outre, dans cette nouvelle dynamique pour la population et la planète, les changements climatiques représentent l'un des plus grands défis auxquels la population et la planète sont exposés. Les changements climatiques constituent aujourd'hui la question déterminante de notre époque et affectent désormais tous les pays du monde principalement les pays africains. Même étant de nature environnementale, les conséquences de ces changements sont de nature plus globale, telles que la pauvreté, le développement économique, la croissance de la population, les mouvements migratoires, la gestion et l'allocation des ressources, ainsi que le développement durable.

Le rôle des territoires est incontournable pour la lutte contre les changements climatiques et particulièrement la réalisation des Contributions Déterminées au niveau National (CDN) car les choix de politiques locales en matière d'infrastructure, d'équipements ou de modes de fourniture des services de base ont un impact sur l'efficacité énergétique ou les émissions de gaz à effet de serre. Ce dont les élus ont le plus besoin, c'est de donner une perspective climat aux actions qu'ils entreprennent au quotidien, ainsi qu'aux politiques locales qu'ils mettent en œuvre. C'est pourquoi lors du forum préparatoire à la COP22 tenu à Cotonou en septembre 2016, l'accent a été mis sur l'urgence de la mise en place d'un programme de renforcement des capacités et d'assistance technique aux collectivités territoriales d'Afrique pour les rendre aptes à élaborer des Plans Climat et à préparer des requêtes de financement éligibles au Fonds Vert Climat.

C'est dans ce contexte et pour répondre à ces questions que Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLU Afrique) à travers ses deux Pôles : Pôle Développement et Académie Africaine des Collectivités Territoriales (ALGA) et Pôle Opérations et Assistance Technique, a décidé de consacrer la **6ème édition de son Forum Africain des Managers Territoriaux et des Instituts de Formation ciblant les Collectivités (le FAMI)**, en présentiel, au thème général suivant :

« Le défi de la formation et du renforcement des capacités des Elus Locaux et du Personnel des Collectivités Territoriales en Afrique dans l'Action Climatique »

Le Forum est organisé par l'organisation panafricaine Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLU Afrique), à travers son Académie Africaine des Collectivités Territoriales (ALGA), en partenariat et avec l'appui de la Commission européenne, la Direction Générale des Collectivités Territoriales du Ministère de l'Intérieur du Maroc, la Région de Souss-Massa, le Conseil Préfectoral d'Agadir Ida-Outanane, l'Université IBN ZOHR et le Centre de Formation de la Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Agadir, le Conseil Provincial de Tiznit, le Conseil Provincial de Taroudant, le Conseil Communal d'Agadir, l'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier (ANDZOA), les Associations Nationales des Collectivités Territoriales du Maroc (ARM, AMPCPP, AMPCC), l'Agence ADEME de France, le Centre 4C-Maroc, le Bureau du Projet des Nations Unies sur la Gouvernance, la Direction des Institutions Publiques et de la Gouvernance Digitale (DIPGD), et le Département des Affaires Economiques et Sociales des Nations Unies (UNPOG/DPIDG/UN DESA).

Cette sixième édition du FAMI avait pour objectif de :

- Présenter les principaux défis liés au Thème général du Forum ;
- Situer les principaux acteurs et parties prenantes impliqués dans le processus de formation et de renforcement des capacités en matière climatique, ciblant les Collectivités Territoriales africaines;
- Former des Formateurs en matière d'action climatique
- Mettre en exergue les bonnes pratiques et les expériences réussies ;
- S'informer sur les avancées de la COP27 tenue du 6 au 18 Novembre 2022 en Égypte ;
- Identifier les principales opportunités de financement pour la formation et le renforcement des capacités ;
- Voir dans quelle mesure la transformation digitale peut avoir une influence quelconque sur la formation et le renforcement des capacités en matière de changements climatiques.

Ainsi dans le cadre de son partenariat stratégique avec l'Agence de la Transition Ecologique, l'Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie (ADEME), CGLU Afrique à travers son Académie Africaine des Collectivités Territoriales (ALGA) a organisé une formation des

formateurs ciblant l'animation de trois (3) **modules sur la transition écologique des territoires, la planification climatique et la stratégie d'adaptation au changement climatique**. Cette formation est destinée aux élus locaux, aux cadres territoriaux chargés des questions en lien avec l'action climatique (Développement durable, Environnement, Changement climatique, Plan climat), aux experts et enseignants du supérieur ainsi que les personnes ressources. Elle est organisée en deux temps :

- Une 1^{ère} section de quatre (04) jours : du 29 au 03 Décembre 2022 en présentiel à Agadir (Maroc)
- Une 2^{ème} session de quatre (04) jours : du 26 au 31 Janvier 2023 (date à confirmer et lieu à déterminer)

La première session a eu lieu au Centre de Formation de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de l'Université IBN ZOHR d'Agadir (Maroc) et a consisté à faire un panorama de trois (3) modules qui sont :

Module 1: « La Transition Ecologique des Territoires » ;

Module 2: « L'élaboration et la mise en œuvre d'un Plan Climat au niveau Local » ;

Module 3: « L'élaboration et la mise en œuvre d'une Stratégie Territoriale d'Adaptation au Changement Climatique dans les Villes Africaines ».

Parallèlement à la formation, le FAMI 6 a été caractérisé par huit (8) ateliers parallèles et trois (3) masters classes. Les premiers ont porté sur les thèmes suivants :

Atelier 1 : « Définir les acteurs, les lacunes et les besoins en matière de formation et de renforcement des capacités des Collectivités territoriales dans l'action climatique »

Atelier 2 : « Partage d'expériences en matière de méthodologie pour la formation et le renforcement des capacités en matière d'Action climatique »

Atelier 3 : « Quelles sont les opportunités de financement pour l'action climatique »

Atelier 4 : « Comment accroître les synergies et favoriser la coopération en matière de formation et de renforcement des capacités dans l'action climatique »

Atelier 5 : « Former et renforcer les capacités des femmes et des jeunes en matière d'action climatique et de résilience »

Atelier 6 : « Partage d'expériences par les pairs du Coaching Territorial dans la coopération décentralisée »

Atelier 7 : « L'engagement pour l'action climatique : la dimension sectorielle importe »

Atelier 8 : « Dialogue intergénérationnel sur le changement climatique, la migration et les conflits »

Les seconds (Master classes) ont porté sur les points suivants :

Master class A : « concepts et approches en matière d'Action Climatique

(Atténuation, Adaptation, Contributions Nationales Déterminées (CND), Précaution, Pertes et Dommages ...) »

Master class B : « Sur les Modalités de participation au Fonds Africain d'Appui à la Coopération Décentralisée Internationale (FACDI) de la DGCT, Ministère de l'Intérieur du Maroc »

Master class C : « modalités d'accès à la e-academy de CGLU »

Une délégation du CERViDA-DOUNEDON, composée de M. Djiwonou Koffi Adjalo, Responsable formation entrepreneuriat et économie verte et de M. Kossi Komi, Coordonnateur de la recherche a participé aux activités du FAMI-6. Le présent rapport porte sur les principales activités qui ont concerné la délégation du CERViDA-DOUNEDON notamment : la cérémonie d'ouverture, la formation des formateurs sur l'action climatique, la visite de terrain et la cérémonie de clôture.

2. LA CEREMONIE D'OUVERTURE

La 6^{ème} édition du Forum Africain des Managers Territoriaux et des Instituts de Formation ciblant les Collectivités Territoriales (FAMI 6_2022) a ouvert ses travaux dans la ville d'Agadir, le lundi 28 novembre au Centre de Formation de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de l'Université IBN ZOHR.

La cérémonie d'ouverture a été modérée par **Madame Najat ZARROUK** (7^e position de la gauche vers la droite sur la photo 1), Directrice du Développement et de l'Académie Africaine des Collectivités Territoriales (ALGA) de CGLU Afrique, membre du Comité des Experts de l'Administration Publique de l'ONU et Présidente de l'Association Internationale des Ecoles et Instituts d'Administration (AIEIA), représentant Monsieur Jean Pierre ELONG MBASSI, Secrétaire Général de CGLU Afrique. Cette cérémonie a été marquée :

D'une part, par le discours d'ouverture du Forum au nom de **Madame Fatimetou MINT ABDEL MALICK**, Présidente de CGLU Afrique, Présidente de la Commission Permanente Genre de CGLU, Présidente de la Région de Nouakchott, Mauritanie ; le discours de **Madame Jeannette NYIRAMASENGESHO** (6^e position de la gauche vers la droite sur la photo 1), présidente de l'Association Rwandaise des Collectivités Locales (RALGA) du Rwanda, Présidente du Conseil du District de Ngororero de la Province de l'Ouest, Présidente de l'Association des Gouvernements Locaux de l'Afrique de l'Est.



Photo 1. Les officiels de la cérémonie d'ouverture

D'autre part, les discours d'ouverture des Partenaires de CGLU Afrique, notamment celui de Monsieur **Karim ACHENGLI**, Président du Conseil de la Région de Souss-Massa, de Monsieur **Abdellah MESSAOUDI**, Président du Conseil Préfectoral d'Agadir-Ida-Outanane, de Monsieur **Abdelghani BOUAICHI**, Vice-Président du Conseil Communal d'Agadir, **Monsieur Lahcen AMROUCH**, Président du Conseil Communal de Argana, Vice-Président du Conseil Provincial de Taroudant et Vice-Trésorier de l'Association Marocaine des Présidents des Conseils Communaux (AMPCC), du Professeur **Abdelaziz BENDOU**, Président de l'Université Ibn Zohr, ainsi que de **Madame Khadija SAMI**, Directrice Régionale de l'Environnement, représentant le Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable (6^e position de la gauche vers la droite sur la photo 1).

De plus, une session plénière a été dédiée à des orateurs principaux qui ont rappelé les principaux défis de l'Action climatique ou partagé des innovations en la matière. Il s'agit de :

- Mme Jeannette NYIRAMASENGESHO, Présidente de RALGA qui a partagé l'expérience de son Pays et a mis en exergue le rôle des Gouvernements Locaux et Infranationaux dans la lutte contre le Changement Climatique ;
- M. Brahim HAFIDI, Directeur Général de l'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier (ANDZOA), Maroc ;
- M. Didier DOGLEY, ancien Ministre de l'Environnement, Expert Senior en Développement Durable et Changement Climatique, Seychelles ;
- Professeur Linda J. BILMES, Professeur à l'Université de Harvard, Membre du Comité des Experts de l'Administration Publique des Nations Unies, USA ;
- M.. Mohamed SEFIANI, Président du Conseil Communal de Chefchaouen, Envoyé Spécial de CGLU auprès des Nations Unies pour les Systèmes alimentaires, Maroc ;
- Mme Rola Dashti, Secrétaire exécutive de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO).

– Enfin, une seconde Session plénière qui a pour thème « Où en sommes-nous dans la Mise en œuvre et la Territorialisation des Engagements Mondiaux et Africains en matière d'Action Climatique : Zoom sur les Principaux Résultats de la COP27 » a été animée par **Mme Rajae CHAFIL**, Directrice Générale du Centre 4C-Maroc et M. Mohammed NBOU, Directeur de la Task Force Climat de CGLU Afrique

3. LA FORMATION DES FORMATEURS SUR L'ACTION CLIMATIQUE.

3.1. Module 1 : La Transition Ecologique des Territoires

Ce premier module a porté sur les points suivants :

- Contexte et enjeux d'une transition écologique des territoires
- Scénarios du GIEC (Groupe Intergouvernemental d'experts sur l'Evolution du Climat)
- Vulnérabilités, aléas, exposition

- Enjeux de l'urbanisation en Afrique
- Leviers d'une transition écologique des territoires
- Documents cadres, démarches et outils pour agir sur un territoire
- Feuille de route pour agir en faveur d'une transition écologique des territoires

3.2. Module 2 : L'élaboration et la mise en œuvre d'un Plan Climat au niveau Local

Le second module a porté sur les points suivants :

- Développement territorial résilient et bas carbone : une opportunité pour son territoire
- Spécificités d'un Plan Climat Energie Territorial (PCET)
- Phases de cycle de vie d'un PCET
- Périmètre d'action d'un PCET
- Préparation d'un PCET et caractérisation de notre rôle
- Position du chef de projet dans la démarche PCET

3.3. Module 3 : L'élaboration et la mise en œuvre d'une Stratégie Territoriale d'Adaptation au Changement Climatique dans les Villes Africaines

Le dernier module de la première session de formation a porté sur les points ci-dessous :

- Notions de base de l'adaptation au changement climatique
- Typologie et exemples d'actions d'adaptation
- Méthodes d'évaluation ex-ante des actions d'adaptation
- Résilience territoriale
- Cycle de l'adaptation
- Organisation de la gouvernance
- Impacts du changement climatique sur le milieu urbain
- Analyse d'une contribution Déterminée au niveau national
- Méthodologie d'élaboration d'un cadre logique
- Présentation de la feuille de route

4. LA SORTIE DE TERRAIN

La délégation du CERVIDA-DOUNEDON a eu l'occasion de visiter deux projets structurants en lien avec l'Action climatique, à savoir la Station de dessalement de l'eau de mer de Chtouka-Aït Baha destinée à l'alimentation en eau potable du Grand Agadir, ainsi que la Station d'épuration des eaux usées. Le premier site visité est la station de dessalement de l'eau de Chtouka (Photo2).



Photo2. Station de dessalement de l'eau de mer à Agadir

Le projet comprend deux canaux (tunnels d'amenée) pour la récupération de l'eau salée d'une longueur de 1.100 mètres chacun et d'un diamètre interne de 2,4 mètres, un canal d'évacuation des eaux concentrées (tunnel de rejet) d'une longueur de 700 mètres, trois unités de filtration (unité de microfiltration, unité d'ultrafiltration et unité d'osmose inverse), entourées de trois bassins (bassin de captage et de rejet, bassin de reminéralisation et bassin d'eau d'irrigation) et d'un réservoir d'eau potable. A ce complexe s'ajoute 5 stations de pompage, un canal principal d'une longueur de 18,4 km et un réseau de distribution de 480 km.

Considérée comme l'un des plus grands projets structurants, tant au Maroc qu'en Méditerranée et en Afrique, la station de dessalement de l'eau de mer de la province de Chtouka Aït a permis de garantir l'alimentation en eau potable du Grand Agadir et des centres voisins, au profit d'une population estimée à 1,6 million de personnes. Ce projet est le fruit des efforts conjugués du ministère de l'Agriculture, de la pêche, du développement rural et des eaux et forêts, et de l'Office national de l'eau et de l'électricité (ONEE). La station a permis de faire face à la pénurie en eau potable dans la région et de réduire la pression croissante sur les eaux souterraines, améliorant ainsi la gestion des ressources en eaux de surface. Elle a également permis de fournir de l'eau pour l'irrigation de 15.000 hectares au profit de 1.500 agriculteurs dans la plaine de Chtouka. En chiffres, la capacité de production de la station de dessalement de l'eau de mer, dans un premier temps, est de 275.000 m³ par jour (150.000 m³ pour l'eau potable et 125.000 m³ pour l'eau d'irrigation). Cette capacité devra augmenter pour atteindre 400.000 mètres cubes par jour, répartis uniformément entre l'eau potable et l'eau d'irrigation.

Il est à noter que le coût de ce projet stratégique s'élève à 4,48 milliards de DH (soit plus de 264 milliards de FCFA), dont 2,7 milliards de DH (soit plus de 159 milliards de FCFA) pour la partie liée à l'eau potable.

Le deuxième site visité est la station de traitement des eaux usées du Grand AGADIR (Photo 3).

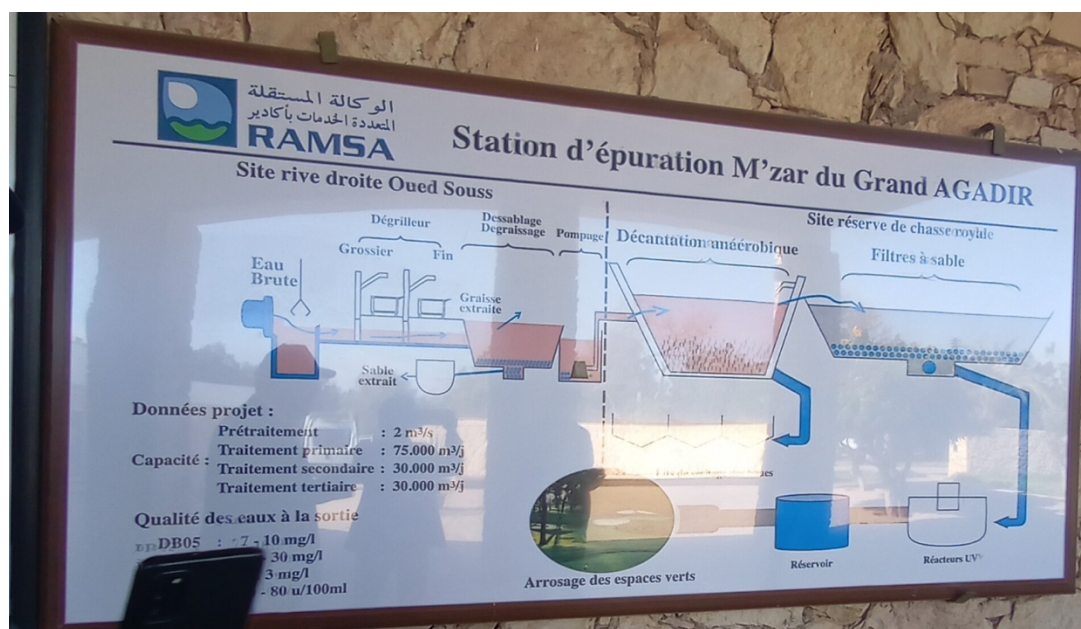


Photo 3. Station de traitement des eaux usées du Grand AGADIR

Avec une production de 12 millions de m³ par an d'eaux usées, soit 25 % de la consommation annuelle d'eau potable du Grand Agadir, la réutilisation des eaux usées épurées n'était plus une option, mais plutôt une obligation, compte tenu du déficit hydrique auquel est confrontée la région du Souss. Il va sans dire que le recours aux eaux non conventionnelles, notamment la réutilisation des eaux usées épurées, constitue, selon la Régie autonome multi-services d'Agadir (RAMSA), une alternative pour contribuer à la préservation de l'équilibre hydrique de la région. Ainsi, ce procédé permet aux communes relevant du Grand Agadir de faire l'économie des factures d'eaux consacrées à arrosage des espaces verts. Aujourd'hui, parallèlement à l'approvisionnement attendu du Grand Agadir par de l'eau dessalée, le projet de généralisation de la réutilisation des eaux usées entre dans sa phase opérationnelle. Dans ce sens, la RAMSA, qui assure la distribution d'eau potable et la gestion de l'assainissement liquide dans la région, a déjà procédé à la mise en service de la première tranche «Bas service» du projet de réutilisation des eaux usées épurées dans le Grand Agadir.

5. LA CEREMONIE DE CLOTURE

La cérémonie de clôture a été modérée par **Madame Najat ZARROUK**), représentant Monsieur Jean Pierre ELONG MBASSI, Secrétaire Général de CGLU Afrique qui se trouvait pendant la même semaine dans une autre mission au Brésil pour promouvoir les relations entre l'Afrique et ce Pays d'Amérique latine. Cette cérémonie a été marquée par la présence de :

- **Madame Jeannette NYIRAMASENGESHO**, qui a remercié le Royaume du Maroc pour nous avoir accueillis durant toute cette semaine. Pour elle, le thème de ce Forum reflétait « l'engagement ferme des Collectivités Locales pour la mise en œuvre de l'Agenda climat, mais surtout notre engagement à accompagner la feuille de route pour la COP 28 prévue à Dubaï en 2023 » ;
- **Mr. Morris MBOLELA**, Secrétaire Général Adjoint de CGLU Afrique ;
- Le Vice-Président du Conseil de la Région de Souss-Massa, représentant Son Excellence Monsieur Karim ACHENGLI, Président du Conseil de la Région de Souss-Massa,
- Monsieur Lahcen AMROUCH, Président du Conseil Communal d' Argana, Vice-Président du Conseil Provincial de Taroudant et Vice-Trésorier de l'Association Marocaine des Présidents des Conseils Communaux (AMPCC),
- La Vice-Présidente représentant le Président du Conseil Préfectoral d'Agadir Ida-Outanane.

La fin de cette cérémonie a été marquée par la remise des attestations de participation et la mise en terre de trente (30) arbres d'Arganier, offertes par l'Agence Nationale de Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier (ANDZOA) et ce, dans l'enceinte du Lycée et collège Ali Ben Chekroun d'Agadir. Les délégations ont également découvert le génie créatif des élèves de ces deux établissements, ainsi que leur maîtrise de la musique et des chansons marocaines, patriotiques et modernes (Photo 3 et 4).



Photo 3 : Remise d'attestation à la délégation togolaise

Il est important de noter que les attestations de formation à l'action climatique ne seront délivrées qu'après participation à la deuxième session de la formation prévue pour la fin du mois de Janvier.



Photo 4 : L'arganier planté par la délégation Togolaise au collège Ali Ben Chekroun d'Agadir

6. RECOMMANDATIONS

Les travaux et contributions ont permis d'aboutir aux 20 principales recommandations ci-après :

- 1) La nécessité d'augmenter le financement public en volume et en part du financement de l'adaptation et de la résilience (Mobiliser les 140 à 300 milliards de dollars US nécessaires annuellement d'ici 2030).
- 2) Renforcer et rendre plus cohérente l'architecture du financement concessionnel du climat, qui comprend le Fonds vert pour le climat, le Fonds pour l'environnement mondial, les Fonds d'investissement climatique, le Fonds d'adaptation ainsi que les guichets concessionnels des banques multilatérales de développement et le Fonds mondial pour les infrastructures.
- 3) Prendre connaissance et savoir tirer profit des multiples opportunités de financement de l'action climatique.
- 4) Nécessité d'augmenter le financement local du climat pour une action climatique localisée, afin de mieux comprendre le rôle de la dimension locale et territoriale de l'action climatique en Afrique, si nous voulons prospérer en tant que communauté de nations, avec les gouvernements locaux comme moteur du développement durable.
- 5) Localiser et territorialiser les CDN, car tout se fait dans les villes ; des actions concrètes doivent être menées à ce niveau.
- 6) Sensibiliser et territorialiser les actions politiques liées aux changements climatiques et impliquer les femmes et les jeunes dans l'Action climatique.
- 7) Donner plus de place et d'importance aux villes dans le cadre de la localisation de l'Agenda Climat et mettre en place des mécanismes afin de faciliter l'accès à la finance climat internationale, car seulement 10% de la finance climat se trouve au niveau local.
- 8) La diversification des sources d'énergies (soulignée par la COP 27, en partant de l'importance du mélange d'énergies propres).
- 9) Faire passer l'Afrique à l'étape suivante et fournir des incitations qui exploitent les innovations déjà en cours dans la région et qui auront un impact plus important (par exemple agir pour le secteur informel et encourager la participation des jeunes).
- 10) Donner la priorité à l'innovation financière (80 % du financement pour le climat en Afrique provient de ressources publiques) et il est donc urgent d'accroître le financement du secteur privé dans l'action climatique.

- 11) Changer de paradigme est nécessaire dans le récit climatique de l'Afrique ; le récit actuel du continent doit passer de la projection des responsabilités et des risques à la projection des Investissements et des Opportunités.
- 12) Transformer les Contributions et Engagements Déterminés au niveau National en plans d'investissement clairs avec un retour sur investissement clair dans les différents domaines priorités dans les CDN.
- 13) L'urgence d'exploiter les données empiriques sur les principales lacunes et opportunités à combler pour étendre ces succès et créer des incitations ciblées qui devront être appliquées pour leur permettre de progresser.
- 14) Accroître le soutien aux évaluations holistiques du renforcement des capacités aux niveaux national, infranational et local.
- 15) Appliquer une approche multipartite en faisant participer un large éventail d'acteurs et de parties prenantes, à tous les niveaux de Gouvernance (national, infranational et local).
- 16) Développer des interventions de renforcement des capacités à long terme.
- 17) Renforcer les réseaux de connaissances internationaux, régionaux et nationaux, les plateformes, les communautés de pratiques ainsi que l'apprentissage et le soutien entre pairs.
- 18) Faire en sorte que les pays développés veillent à ce qu'un financement climatique plus important soit disponible pour les programmes autonomes de renforcement des capacités aux niveaux national, infranational et local et à accroître la coordination entre les prestataires de services de renforcement des capacités des entités des pays développés et en développement.
- 19) La nécessité d'investir dans la prévention des conflits à travers un environnement porteur et facilitateur.
- 20) Le renforcement des capacités pour la promotion de la Culture de la Paix et l'art de la négociation.

Les Rapporteurs

Kossi Komi et Koffi Adjalo